Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande

Band: 7 (1869)

Heft: 18

Artikel: M. Buisson à Lausanne : la solution

Autor: L.M.

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-180387

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 10.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

ration, les cantons romands et les largesses des particuliers.

Nous n'en dirons pas davantage. Les lignes qui précèdent ont toute la sécheresse du résumé et ne peuvent donner qu'une idée bien imparfaite de la conception large et généreuse de M. Rambert. Plusieurs crieront à l'utopie; qu'ils lisent les lettres elles-mêmes, et il en est bien peu qui ne se sentiront charmés par ce beau rêve et qui ne formeront le vœu de le voir devenir une réalité; le jour où ce vœu sera dans le cœur de tous, l'Université de la Suisse romande sera fondée.

S. C.

M. Buisson à Lausanne.

La solution.

Il n'y a guère de solution absolue, de réponse positive à un problème donné que dans les sciences exactes. Le grand problème de la destinée spirituelle de l'humanité ne se résout point si facilement; s'il en était autrement la salle du Casino n'aurait pas servi d'arène aux philosophes et aux théologiens à la recherche de la meilleure des religions.

Nous entendons dire assez fréquemment : « Tiens, c'est curieux, M. Buisson est bientôt oublié, on n'en parle presque plus, et c'est à peine si M. Réville a laissé parmi nous quelque faible écho de sa célébrité. Comme nous sommes légers, indifférents!... »

Voilà par exemple un singulier langage. Hé quoi, vous auriez voulu que les Lausannois, se laissant entraîner sans examen et sans contrôle aux discours à effet des champions du christianisme libéral, eussent abandonné comme une défroque la religion de leurs pères, pour se jeter tête baissée dans les bras de ce Dieu vague que ces messieurs appellent l'idéal?...

J'aimerais autant qu'on nous dise que nos âmes n'avaient aucun repos avant d'avoir entendu M. le professeur Chappuis, et que nous attendions ses affirmations pour nous décider à croire en Dieu et à être chrétiens. Ce serait vraiment à désespérer de l'avenir intellectuel de notre pays. Nous n'en sommes pas encore là, Dieu merci.

« Les discussions théologiques ne convertissent point, dit quelque part M. Poulain, après de longs débats, chacun rentre sous sa tente, aussi convaincu qu'il l'était avant d'en sortir de la bonté de sa cause. Toutefois, de ce que les débats religieux donnent lieu à des abus et sont souvent stériles, il n'en résulte pas qu'on puisse ou qu'on doive toujours s'y soustraire. La guerre est un mal en soi, et pourtant il y a des guerres légitimes et nécessaires, même selon l'Evangile. »

Non, ces débats n'auront convaincu personne, mais ils étaient nécessaires et feront beaucoup de bien. Il est vrai que le calme rétabli, nous reviendrons peu à peu à nos moutons, mais à nos moutons dépouillés de quelques flocons de laine hâlés par le soleil, souillés de poussière et laissés aux épines du chemin. Si nous voulions faire un jeu de

mots, nous dirions : laissés aux épines du buisson.

C'est l'opinion générale, il y avait quelque chose à faire, et n'en déplaise à un honorable adversaire du christianisme libéral, la comparaison faite par M. Réville, quoique paraissant préparée pour une population horlogère, n'en a pas moins sa raison d'être, et sa justesse à Lausanne: « Quand l'horloge du clergé retarde il faut la remettre à l'heure. »

Oui, il fallait ces disputes religieuses et philosophiques, ce mouvement un peu brusque, pour que l'orthodoxie à la lettre, l'orthodoxie stationnaire et pédante, qui fait plus d'indifférents que de convertis, soit amenée à discuter et à faire des concessions qui, sans cela, auraient été indéfiniment ajournées. Il va sans dire que nous ne faisons ici aucune allusion à l'éminent professeur dont les séances ont été écoutées de tous avec le plus vif intérêt, et dans lesquelles il a montré une grande largeur de vues et de principes.

En entendant les discussions sans nombre qui s'établissaient partout, à l'occasion des séances données au Casino, chacun a pu se convaincre combien est grand, parmi la population intelligente, le désir de voir élucider certaines questions religieuses. Et ce besoin de savoir le pourquoi des choses, cette sensation qui se manifeste dès qu'une voix assez courageuse se fait entendre, prouvent d'une manière évidente que ce n'est point par une orthodoxie étroite et obscure qu'on forme des convictions.

Nous avons donc lieu d'espérer que les conférences qui viennent de préoccuper à un si haut point les cantons de Neuchâtel et de Vaud, et tout particulièrement la population lausannoise, auront pour effet de répandre toujours plus dans les masses un désir sincère d'édification morale et religieuse, le meilleur mobile qu'on puisse opposer à l'indifférence.

Outre la réforme de l'enseignement religieux dans les écoles reconnue nécessaire par tout le monde, ne serions-nous pas en droit d'attendre aussi quelque amélioration dans les prédications du dimanche?... Faute de texte sérieusement étudié, de discours instructifs, des méditations toutes faites, véritables chapelets de passages bibliques et de lieux communs, débités avec une emphase énervante, font trop souvent les frais de la chaire. C'est dur à dire, mais c'est vrai.

Il faut que le culte accorde quelque chose à l'intelligence, à l'esprit; il faut qu'on s'instruise à l'Eglise. C'est le seul moyen d'éviter ces conversations oiseuses, légères dans lesquelles le ridicule est souvent jeté sur la religion faute de la connaître. Nous voudrions oser dire à ceux qui ont mission de parler du haut de la chaire et qui sont chargés de nous rappeler les enseignements du divin Maître: « Pour ces gens qui cherchent à s'éclairer et que l'obscurité, le genre routinier du culte lassent quelquefois, donnez des explications instructives, parlez au cœur, aux différentes situations de la vie, intéressez d'abord, faites des convictions avant d'exiger une foi aveugle dont le frêle édifice s'ébranle et croule au moindre souffle de vent contraire. Ne pleurez pas sans cesse sur

le sort du genre humain; relevez-le. Sans négliger les peines éternelles dont on nous gratifie si abondamment, entretenez-nous aussi de la vie présente et sachez nous préparer sans épouvante à la vie à venir. Vous ferez ainsi peu à peu, chaque dimanche ce qu'un professeur de théologie a dû faire l'autre jour en bloc.

C'est dans l'espoir de voir s'opérer graduellement et sans secousse de telles améliorations qu'est, pour nous, la véritable solution du débat, débat que nous nous félicitons d'avoir provoqué par notre faible part à l'initiative de ce comité dont les membres ont été gracieusement qualifiés d'apôtres par la vénérable Gazette de Lausanne.

L. M.

La Suisse compte 900,828 citadins, répartis dans 228 villes et 1,600,948 campagnards, babitant 2,843 communes rurales.

Les villes sont au nombre de:

4 avec plus de 20,000 âmes.

6 de 10,000 à 20,000

25 de 5,000 à 10,000

62 de 4,000 à 5,000

38 de 3,000 à 4,000

143 de 2,000 à 3,000 »

Parmi les villages ou communes rurales on en compte 476 de 1,000 à 2,000 âmes, 734 de 500 à 1000, et le reste au-dessous de mille habitants.

On voit par là combien nos conditions économiques et sociales diffèrent de celles de certains pays, où des villes immenses réunissent, sur un espace relativement restreint, une accumulation véritablement effrayante d'êtres humains, source féconde d'épidémies physiques et de maladies morales; foyer de paupérisme, où des fortunes colossales coudoient des misères inconnues dans notre pays. Puissionsnous présenter longtemps ce phénomène presque unique en Europe, d'une grande activité industrielle sans des agglomérations excessives qui semblent en être la suite, sinon nécessaire, du moins habituelle.

Les 2,510,464 habitants de la Suisse occupent 347,327 maisons, ce qui fait 7 personnes par maison, chacune de celles-ci contenant en moyenne environ 6 chambres habitables. Le nombre des habitations dans notre pays est aussi de 14 pour 100 habitants. A ce point de vue, la Suisse a le privilége d'occuper un des premiers rangs parmi les Etats européens; dans presque tous les autres, le nombre des maisons comparé à celui des habitants est moins élevé.

Si l'on a égard au nombre moyen de maisons sur une même superficie, on voit que les cantons les plus chargés en maisons sont ceux de Bâle-Ville, Appenzell-extérieur et Genève; à l'autre extrémité de l'échelle on trouve Uri, les Grisons et le Valais.

(Gaz. Jur.)

-30000

Le merle du docteur Hermann.

D'ou il vint, où il alla, personne ne l'a jamais su ni ne le saura jamais. C'était à l'époque où le cé-

lèbre Tissot florissait à Lausanne, les premiers jours de mars, que le docteur Hermann arriva à Aigle, où il prit logement à la Croix-Blanche, et il en repartit les derniers jours de novembre de la même année. Agé de 30 ans environ, de taille moyenne, il possédait la fraîcheur et le teint particuliers aux enfants de la Germanie : leste, toujours propre, il avait de la simplicité dans sa mise, des manières gracieuses, la parole aisée et une étonnante facilité de communiquer son grand savoir; continent et sombre, il ne paraissait passionné que pour sa grosse pipe en bois à couvercle d'argent, que l'on voyait continuellement suspendue à sa bouche ou enfoncée dans la poche de sa houpelande grise; serviable et complaisant à l'excès, jamais il ne refusait ses soins au malade qui se confiait en lui; les uns guérirent, d'autres moururent, mais il ne reçut pour cela ni reproches ni louanges, car l'on était encore assez naïf pour attribuer le trépas ou la convalescence du patient, plutôt au doigt de Dieu qu'à la science du docteur.

Quel était le but de ses courses continuelles dans le vignoble? — On le voyait de Clavellaire au Ciclet et à la Fin d'Yvorne, des Tormes à Sernon et à la Vy-Neuve, examiner la pousse, suivre les développements du fruit, étudier la culture et prendre des notes; il assista à la vendange, fréquenta les pressoirs, goûta le raisin, le moût et le vin nouveau, puis on n'en entendit plus parler.

Jaques le vigneron — mais ceci resta un secret entre quelques amis — prétendit cependant que le docteur fit une passion à côté de celle de sa pipe, et voici comment Jaques fut, malgré lui et sans indiscrétion, amené à ce résultat.

C'était le soir, de préférence, que dès le printemps le docteur Hermann se rendait au *Plan de* Sernon, puis il gravissait la prairie et s'enfonçait dans la gorge qui est au-dessous de la cascade de Barme, et n'en ressortait qu'à la nuit; un louable sentiment de délicatesse de sa part vint trahir un secret qui eût dû rester ignoré, et qui, disons-le, ne fut devoilé qu'à demi, et encore longtemps après son départ.

L'herbe commençait à pousser, et le docteur ne pouvait faire sa promenade favorite sans causer un certain dommage à la prairie; il s'enquit du propriétaire, qui n'était autre que Jaques le vigneron, se rendit auprès de lui et sollicita, contre ample dédommagement, l'autorisation de fouler la propriété pour aller, chaque belle soirée, se délecter à entendre le chant du merle.

C'est qu'en effet ces charmants chanteurs y font, au déclin de chaque jour, un délicieux concert, et c'est de ce fait que vient le nom de *Chante-Merle*, donné à la colline qui domine la gorge au coutant.

- J'aimerais bien une fois aller écouter le chant du merle! dit Pierre à son père Jaques, le soîr qu'ils achevèrent de fossoyer la grosse vigne de Sernon.
- Allons-y ce soir, garçon, répondit Jaques, nous avons fait aujourd'hui assez de bonne beso-